

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Séance du 25 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :**Titulaires :**

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRENCE, Mme Florence DEMOUY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL (27)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Renaud BOURGEOIS donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI, Mme Jocelyne BRASSEUR donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, Mme Anne BROCVIELLE donne procuration à Mme Anne-Marie DEFRENCE, M. Yves DELCELIER donne procuration à M. Sylvain GOUPIL, Mme Karine DUTEIL donne procuration à Mme Florence DEMOUY, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR donne procuration à M. Alain MAILLET (6)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Guillain DE FRANCE, M. Stéphane DECULTOT, M. Stéphane DUTILLOY, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC sont absents. (5)

DEL2025-68 Autorisation de demande de subventions à l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour mettre en place un traitement anti-H2S sur le poste du chemin du bac

Rapporteur : Monsieur Bernard FAVROLE

Les canalisations d'assainissement entre la commune de Jaulzy et Attichy présentent un fort taux d'H2S et cela malgré une réhabilitation récente de canalisation. Ce gaz est corrosif pour le patrimoine des Lisères de l'Oise mais également pour le personnel exploitant.

L'intercommunalité a donc lancer une étude pour connaître l'origine et la formation de ce gaz. Le constat est un temps de séjour trop long des effluents au sein des postes de refoulement et des réseaux.

Il apparaît donc nécessaire d'apporter une solution de traitement à ce gaz en équipant le poste de refoulement de la gare d'un traitement anti-H2S, via la pose d'une cuve permettant la mise en place d'un réactif visant à supprimer la formation de ce gaz.

Cette action est subventionnable à hauteur de 30% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'étude commanditée par la CCLLO et réalisée par Amodiag, pour comprendre et solutionner la présence d'H2S au sein des postes de refoulement et canalisations entre les communes de Jaulzy et d'Attichy,

Considérant la nécessité de préserver les conduites situées à l'aval et de garantir la sécurité du personnel exploitant,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Autorisé** Monsieur le Président à demander les subventions aux meilleurs taux possibles concernant les travaux pour la pose d'un traitement anti H2S au niveau du poste de la gare et du chemin du bac sur la commune de Jaulzy auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), au titre de l'année 2026 pour les travaux susmentionnés,
- **Dit** que les crédits d'un montant de 95 000 € sont inscrits au budget annexe « assainissement » section investissement de la communauté de communes,
- **Précisé** que les travaux seront réalisés sous charte qualité de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- **Chargé** Monsieur le Président ou toute personne habilitée par lui d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	27
Nombres de suffrages exprimés :	33
Pour :	<p>33</p> <p>Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Maryse CHAMPEAU, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRENCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR</p>
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	18 septembre 2025

